

FORMATION DE TERRAIN - Développer l'habitat participatif sur son territoire : l'exemple de Strasbourg et Tübingen

Pourquoi cette formation ?

Les projets d'habitats participatifs contribuent à l'émergence d'une troisième voie entre le logement social et le parc privé, qui met l'accent sur le lien social en adoptant un nouveau modèle de vie collective. Cette formation sur le terrain permettra de découvrir les réalisations menées à Tübingen et Strasbourg, villes exemplaires en matière d'habitat participatif.

Objectif principal

A partir d'exemples concrets, analyser les fondements, les facteurs de réussite et le rôle des collectivités locales dans la mise en œuvre d'un projet d'habitat participatif.

Objectifs opérationnels

- Connaître l'histoire et les principes de l'habitat participatif.
- Identifier les enjeux sociaux, économiques et écologiques.
- Définir la place des collectivités dans le développement et le suivi des projets, en s'appuyant sur le cas de Strasbourg
- Analyser les retours d'expériences d'exemples concrets comme Ecologis (Strasbourg) et Tübingen.

Contenu

Jour 1 - Strasbourg

- Histoires, principes et enjeux de l'habitat participatif.
 - Qu'est-ce que l'habitat participatif ?
 - Le rôle des collectivités locales dans l'accompagnement des projets.
 - L'exemple des consultations dédiées : le cas de la ville de Strasbourg.
 - L'habitat participatif dans les ZAC et/ou écoquartiers.
- L'exemple strasbourgeois
 - L'autopromotion à Strasbourg : une initiative citoyenne.
 - Un projet d'autopromotion pionnier dans l'Est : visite d' Ecologis.



Jour 2 – Tübingen

- Visite commentée du Quartier Französisches Viertel (Südstadt, partie est).
 - Traitement remarquable des coeurs d'îlots, maillage serré de cheminements piétons.
 - Concept original de stationnement et de circulation (quartier «sans voitures»).
 - Application systématique de la mixité habitat-activité.
 - Production d'habitat par des maîtrises d'ouvrages collectives de particuliers (« Baugruppen »).
 - Ecologie urbaine et qualité remarquable de certains espaces publics.
- Rencontre avec un·e élu·e ou un·e technicien·ne de la ville

Méthode pédagogique et pré-requis

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.
- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.
- Les stagiaires seront évalués en début et en fin de formation sur leur maîtrise de l'outil.

Intervenant·e

Urbaniste, architecte, élu·e.

Format

2 jours sur place

Public cible

- Elu·es et collaborateur·trices d'élus·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).
- Pour les personnes en situation de handicap: contacter **le référent**
Cédis.

Inscriptions





Programme de formation

20 septembre 2024

Pour les élu·es :

modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :

modalités de financement et d'inscription .



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

3-5 rue de Vincennes 93 100 Montreuil

Tel: 01 41 58 52 40 Fax: 01 42 87 05 80

Association loi 1901 - Siret 420 686 628 00041 - APE 913E / NAF : 9499Z

cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>